

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU Jeudi 15/04/2021

Présents : Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Rachel RIVAL, Laurence MAURI, Martine LARREGOLA, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI, Cynthia COURRIEU

Absents excusés : , Pierre-Jean VILASI ( Procuration à Christian AUDIER)

Secrétaire de Séance : Patricia OFFMANN

## ORDRE DU JOUR

### Délibérations :

- Compte de gestion du Percepteur
- Compte Administratif 2020
- Affectation des résultats
- Subventions 2020
- Taux imposition 2020
- Modalités de vote du budget ( vote par chapitre ou par article)
- Budget Primitif 2020
- Renouvellement de la convention avec le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Carcassonne agglo
- Création d'un CDD au service technique
- Création d'un poste saisonnier juillet/août ( Maitre Nageur Sauveteur)

### Divers

- Elégage des arbres du cimetière
- Panneaux solaires
- Elections régionales et départementales
- Point sur travaux Chemin du Ladrié
- Point sur le projet de référé – litige construction mairie

Conseil du 24/02/2021 : RAS

### Délibérations :

- **Compte de gestion du Percepteur** – conforme au compte administratif de la commune  
*Accord à l'unanimité des membres présents*

- **Compte Administratif 2020**  
Frédéric AUDIER présente les résultats du compte administratif 2020  
En fonctionnement un excédent de 416 804.01  
En investissement un déficit de 90 309.51  
Un résultat global de 326 494.50  
*Les membres présents à l'exception de Mr le Maire valident le compte administratif 2020*

- **Affectation des résultats**  
Les résultats sont reportés au budget primitif 2021 tels que présentés dans le compte administratif au niveau déficit et excédent. L'excédent en fonctionnement couvre le déficit en investissement.  
*Accord à l'unanimité des membres présents*

- **Subventions 2021**

Mr le Maire propose les montants suivants :

SCPA	450
Amicale Laïque manifestations	3275
Amicale section Gym	500

<b>FUL (Fond unique logement)</b>	50
<b>Association Abbaye de St Hilaire</b>	300
<b>Resto du cœur</b>	50
<b>APF</b>	50
<b>Asso Forestière</b>	25
<b>Dragons Lauquet</b>	100
<b>Atelier méditation</b>	100
<b>protection enfance</b>	50
<b>Prévention routière</b>	50
<b>Foot Saint Hilaire</b>	100
<b>MJC XIII Carcassonne</b>	300
<b>Associations des jeunes Verzeillais</b>	400

Accord à l'unanimité des membres présents

- **Taux imposition 2021**

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales, Monsieur le Maire demande à Monsieur Frédéric AUDIER d'exposer les taux des impôts locaux et le produit attendu pour l'année 2021, indiquant les modifications dans le calcul des taxes liées à la suppression de la taxe d'habitation

	Bases 2021(prévisionnelles)	Taux 2020	Taux 2021	Produit
Foncier bâti (taux départemental)	301 400		30.69%	
Foncier bâti	301 400	33.48 %	33.48 %	100 908
Foncier non bâti	14 300	102.14 %	102.14 %	14 606
TOTAL				208 014

Accord à l'unanimité des membres présents

- **Vote Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Frédéric AUDIER ,adjoint, d'exposer le contenu du budget en résumant les orientations générales.

Il présente les investissements 2021 avec La création des sanitaires publiques, la réfection du chemin du Ladrié, le passage en Led pour une partie de l'éclairage public du village, la réfection des gîtes du village vacances (cuisines) , l'achat de matériel ( table ping-pong, baby-foot, illuminations Noël, tables et chaises pour les manifestations et festivités) et la participation à l'aire de lavage du canton.

Les dotations de l'Etat sont en augmentation d'environ 3000 euros

La participation au SIVU des écoles s'élève à 52 383 euros

Le total général du budget après les reports est présenté comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	<b>790 871.00</b>	<b>790 871.00</b>
<b>Investissement</b>	<b>396 137.00</b>	<b>396 137.00</b>

Le BP 2021 est voté tel que présenté à l'unanimité des membres présents

- **Choix des modalités de vote du budget**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de se prononcer sur la modalité de vote du budget.

Il donne connaissance au Conseil des différentes options possibles.

Il propose de voter le budget au niveau des chapitres :

- pour la section de fonctionnement
- pour la section d'investissement

Accord à l'unanimité des membres présents

- **Renouvellement de la convention avec le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Carcassonne agglo**

Mr le Maire rappelle que la commune est adhérente au service ADS de l'Agglo depuis 2015, la convention doit être renouvelée. La commune fait appel à ces services pour instruire les documents d'urbanisme comme les permis de construire, les déclarations de travaux, les permis d'aménager .

Accord à l'unanimité des membres présents

- **Création CDD Poste Maitre Nageur sauveteur:** création d'un poste de Maitre Nageur Sauveteur pour la saison estivale 2021 (juillet et août). Mr le Maire après étude des candidatures a accepté celle de Mr Christian Moisa , qui répond aux critères de recrutement

Accord à l'unanimité des membres présents

- **Création CDD service techniques**

Après la demande de mise à la retraite des Mme AUDIER Christine qui devrait intervenir dans les prochains mois, 1 contrat à durée déterminé pour le service technique sera ajouté au tableau des effectifs

Accord à l'unanimité des membres présents

Divers

- Elagage d'une partie des arbres du cimetière
- Entreprise reçue en Mairie pour un projet lié aux énergies renouvelables : cette entreprise propose par exemple de couvrir gratuitement des lieux de stationnement ( minimuml 600 m<sup>2</sup>) afin d'y installer des panneaux solaires pour y récupérer de l'énergie. Un investissement qui n'incombe pas à la mairie tout en lui apportant des avantages. Les élus referont prochainement une réunion avec cette entreprise à ce sujet.
- Les élections régionales et départementales ont été décalées les 20 et 27 juin 2021. 2 bureaux de vote nécessitent que la Mairie fasse appel à des bénévoles pour être assesseurs.
- Les travaux de voirie chemin du Ladrié sont programmés mi-mai. Un parcours spécifique sera proposé aux véhicules des riverains qui ne pourront pas non plus stationner dans la rue pendant cette période. Ils en seront informés ultérieurement.
- Le référé concernant le litiges sur les défauts de construction de la mairie et de la salle polyvalente a été déposé au tribunal. Affaire à suivre.

---

Levée de la séance 20h30